



LE MARCHÉ DE L'INVESTISSEMENT DURABLE EN SUISSE

EXTRAIT DE L'ENQUÊTE DE MARCHÉ 2016 SUR L'INVESTISSEMENT DURABLE EN ALLEMAGNE, EN AUTRICHE ET EN SUISSE



AVANT-PROPOS FORUM NACHHALTIGE GELDANLAGEN

Mesdames, Messieurs,
Chères lectrices et chers lecteurs,



Nous sommes heureux de vous présenter l'enquête de marché 2016 sur l'investissement durable en Suisse.

Comme pour les années précédentes, ce rapport a été établi conjointement pour l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein.

Les investisseurs responsables prennent en compte, dans leur stratégie et leurs décisions d'investissements, divers facteurs relevant des domaines de l'environnement, du social et de la bonne gouvernance d'entreprise, et qui influencent de manière non négligeable le rendement financier. Cette approche leur permet également de gagner le respect et la confiance des parties prenantes les plus importantes (licence to operate). Des institutions internationales telles que l'UE, l'ONU ou l'OCDE demandent par ailleurs que les investisseurs participent à la résolution de problèmes au niveau planétaire, tels le changement climatique ou la lutte contre la pauvreté; car ces problèmes ne peuvent être résolus qu'à la condition que tout le monde coopère.

Le marché de l'investissement durable est suivi depuis 2005. La méthodologie s'accorde avec celle de notre organisation faîtière européenne, Eurosif, permettant ainsi d'éviter tout recoupement dans la saisie des données concernant les différents marchés nationaux. Tous les deux ans, y compris cette année, les données de ce rapport de marché sont reprises dans l'étude de l'ISR en Europe, menée par Eurosif.

Depuis 2015, un sujet principal est traité dans chaque rapport de marché. Cette année, le choix s'est porté sur le «changement climatique». Après la COP-21 et les intenses discussions quant aux moyens de lutter contre le changement climatique, le secteur financier et ses acteurs se trouvent face à des prises de décisions stratégiques qui ont un effet de levier important sur le sujet qui nous préoccupe. Ceci est traité au moyen de deux études de cas dans le présent rapport pour la Suisse. Le rapport complet concernant l'ensemble des pays contient, de plus, des exemples de bonne pratique venus d'Allemagne et d'Autriche.

La place financière suisse jouit d'une importance considérable à l'échelle mondiale. Elle s'appuie sur des valeurs telles que l'excellence ou la stabilité. Mais elle fait aussi face à des changements importants, telle que l'avancée rapide de l'intégration des investissements durables au niveau international. Avec un taux de croissance des investissements durables de pas moins de 169 pour cent en 2015, la place financière suisse établit clairement ses priorités et se trouve en bonne voie de se retrouver en pole position, et, compte tenu que la part de marché des investissements durables en Suisse est de 4,5 %, elle a encore du potentiel de croissance.

Selon les déclarations des acteurs financiers et des parties prenantes, la dynamique du marché suisse va poursuivre sa croissance. C'est ce que montrent également les résultats de notre enquête. Dans ce contexte, FNG a apporté, l'an dernier, une contribution à l'encouragement de la qualité, la crédibilité et la transparence des investissements durables. Le nouveau label de qualité pour les fonds durables ouverts au public ne se contente pas seulement d'examiner le contenu du portefeuille correspondant, mais tient également compte de l'intention, de la stratégie et des impacts des fonds, afin d'en donner une vue plus holistique et de fournir aux acteurs du marché un précieux point de repère.

Avec Swiss Sustainable Finance (SSF), nous avons trouvé cette année un partenaire pour le rapport de marché, créant ainsi un effet de synergie pour nos deux organisations et nous permettant d'accéder à de plus vastes informations sur le marché suisse. Nous souhaitons remercier SSF pour son précieux soutien.

Nous sommes heureux d'avoir pu trouver des sponsors et partenaires engagés, sans lesquels l'enquête de marché ne serait pas réalisable. Tous nos remerciements vont à : Union Investment, Vescore AG, oekom research AG, Pax Bank, von der Heydt Invest SA, Basellandschaftliche Kantonalbank, KlimaGut Immobilien AG et Metzler Asset Management GmbH.

Claudia Tober
Directrice, Forum Nachhaltige Geldanlagen

Patrick Wirth
Vice-président, Forum Nachhaltige Geldanlagen

AVANT-PROPOS SWISS SUSTAINABLE FINANCE

Mesdames, Messieurs,
Chères lectrices et chers lecteurs,



Le marché suisse de l'investissement durable a connu une belle croissance de 169 % en 2015. Cette évolution positive montre bien que le sujet gagne de plus en plus en importance auprès de divers acteurs (de la Confédération aux gérants de banques et gestionnaires d'actifs, en passant

par les investisseurs institutionnels) et que de plus en plus d'investisseurs choisissent des investissements durables. En même temps, cette évolution est aussi le résultat d'un élargissement du périmètre de l'enquête : en effet, pour la première fois, des détenteurs d'actifs (caisses de pension) y ont également été impliqués. Le chapitre suivant examine plus en détail quelques évolutions importantes du marché suisse.

Sur le plan fédéral, un projet de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a permis un renforcement des consciences vis-à-vis des opportunités d'investissement durable. En sa qualité de partenaire officiel du projet d'enquête mondiale de l'UNEP (Inquiry project), l'OFEV a fait appel à un groupe de travail suisse, qui a rédigé le rapport suisse concernant le projet de l'UNEP, exposant les forces et les défis de la finance durable en Suisse. Les résultats de ce rapport ont été révélés au public au printemps 2015. L'OFEV a également commandé une étude visant à analyser l'impact climatique des fonds d'investissement et des fonds de pension suisses. Cette étude a conclu que les investissements des fonds et des caisses de pension suisses dans des entreprises étrangères sont responsables d'à peu près autant d'émissions de CO₂ que celles provoquées en Suisse. Cette révélation a eu un retentissement médiatique considérable et a déclenché, à l'aube de la conférence COP-21 à Paris, une discussion sur le rôle des investisseurs.

Chez les investisseurs institutionnels, un grand changement a également pu être remarqué l'année dernière concernant l'investissement durable. Sept grands investisseurs institutionnels publics (entre autres compenswiss, PUBLICA et suva) ont fondé ensemble l'Association suisse pour des investissements responsables, dans l'objectif de mettre en place, à l'avenir, diverses activités d'engagement. Le marché a vu dans cette initiative un signal fort, indiquant que quelques-uns des investisseurs les plus importants de Suisse avaient l'intention d'investir avec plus de responsabilité.

Du côté des fondations, le code des fondations de Swiss Foundations a été remanié, donnant une nouvelle impulsion à l'investissement durable. Dans ce code, l'investissement durable est présenté pour la première fois comme un instrument permettant d'augmenter l'efficacité des fondations, que ce soit en évitant les investissements allant à l'encontre du but de la fondation, ou en investissant de manière ciblée dans des thématiques correspondant à l'objectif du projet. Cette innovation a été discutée avec des experts en matière de fondations, à l'occasion d'un événement réunissant FNG et SSF.

L'investissement durable a également gagné du terrain dans les services aux particuliers et la gestion d'actifs. Certaines institutions financières ont commencé à intégrer plus largement des aspects liés à l'investissement durable dans leur gestion de fortune, par le biais de processus structurés, en vue de diminuer les risques et de s'ouvrir à de nouvelles opportunités. Nous sommes convaincus que cette tendance va continuer de se renforcer au cours des années à venir : en effet, le choix d'une stratégie d'investissement plus durable correspond fondamentalement aux attributs suisses que sont, par exemple, l'innovation, la qualité et la stabilité.

La forte évolution dans le domaine de l'investissement durable se reflète également dans le développement de SSF. Fin 2015, notre association comptait déjà 84 membres et partenaires. Nous sommes ravis que l'enquête de marché 2016 soit le résultat d'un travail commun de FNG et de SSF. Grâce à la longue expérience de FNG dans la mise en place d'enquêtes de marché et au réseau de contacts étendu de SSF dans toutes les régions du pays, des données plus complètes ont pu être réunies, qui rendent mieux compte de la dynamique impressionnante du marché suisse. Convaincus que les 192 milliards recensés ne sont finalement qu'un début, nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler ensemble, en vue de faire de l'investissement durable la nouvelle norme.

Sabine Döbeli

Directrice générale de Swiss Sustainable Finance

MENTIONS LÉGALES :

Éditeur : *Forum Nachhaltige Geldanlagen e.V., Swiss Sustainable Finance*
Auteurs : *Simon Dittrich, Sabine Döbeli, Ingeborg Schumacher-Hummel, Gesa Vögele*
Design : *www.christinaohmann.de*
Traduction : *ABC Translation*

Berlin/Zürich, Mai 2016

INTRODUCTION

Cette publication contient la version française du chapitre sur la Suisse, extrait de l'enquête de marché 2016 sur l'investissement durable en Allemagne, en Autriche et en Suisse. La présente publication a été élaborée conjointement par le Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG) et Swiss Sustainable Finance (SSF).

L'enquête de marché 2016 sur l'investissement durable en Allemagne, en Autriche et en Suisse met l'accent sur le thème du changement climatique, avec une analyse et des études de cas issus des trois pays. Les deux exemples suisses sont aussi inclus dans cet extrait du rapport global concernant la Suisse.

Les données sur lesquelles s'appuie cette publication se rapportent à des investissements durables gérés depuis la Suisse.

Les classes d'actifs suivantes sont prises en considération :

- Actions d'entreprises
- Marché monétaire/dépôts bancaires
- Fonds alternatifs

- Fonds immobiliers/Immobilier en direct
- Obligations collectivités locales, municipalités
- Matières premières
- Obligations d'État
- Obligations supranationales
- Obligations d'entreprises
- Capital-risque/investissements non-cotés

Les stratégies d'investissement durable suivantes sont soulignées :

- Exclusions sectorielles
- Best-in-class
- Engagement actionnarial
- Intégration ESG
- Investissement d'impact
- Investissements thématiques environnementales ou sociales
- Exclusions normatives
- Exercice des droits de vote

Les définitions des différentes stratégies d'investissement sont déclinées dans le Tableau suivant.

TABLEAU 1.1 : Aperçu des stratégies d'investissement durable

Exclusion sectorielle	Cette stratégie exclut systématiquement certains investissements ou classes d'investissement (telles que des entreprises, branches ou pays) de l'univers d'investissements, lorsque ces derniers vont à l'encontre de certains critères d'activité spécifiques.
Best-in-class	Stratégie d'investissement sélectionnant sur la base de critères ESG exclusivement, les meilleures entreprises dans une même branche, catégorie ou classe.
Engagement actionnarial/ Dialogue avec les entreprises	Dialogue établi pour une longue durée avec des entreprises, en vue d'améliorer leur comportement vis-à-vis des critères ESG.
Investissement d'impact	Investissements dans des entreprises, des organisations ou des fonds dans l'objectif, en plus des bénéfices financiers, d'exercer également une influence au niveau social et écologique.
Intégration	Prise en compte explicite de critères ESG dans l'analyse financière traditionnelle.
Investissements thématiques environnementales ou sociales	Investissements dans des thématiques ou des actifs en lien avec la promotion du développement durable. Ils se focalisent sur des critères ESG spécifiques ou multiples.
Exclusion normative	Exclusion des investissements en fonction de leur conformité à certaines normes et certains standards internationaux, en lien avec des critères ESG. Ceci inclut, par exemple, le Global Compact, les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les conventions de l'OIT.
Exercice des droits de vote	L'exercice de droits détenus par les actionnaires lors des assemblées générales, en vue d'influer la politique de l'entreprise vis-à-vis des critères ESG.

Source : Eurosif, European SRI Study 2014, page 67 : <http://www.eurosif.org/wp-content/uploads/2014/09/Eurosif-SRI-Study-2014.pdf>.

LE MARCHÉ DES INVESTISSEMENTS DURABLES EN SUISSE

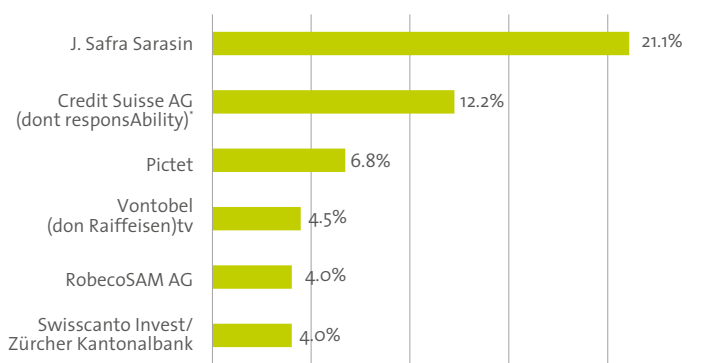
APERÇU

Le marché de l'investissement durable en Suisse a énormément progressé au cours de l'année 2015. Le volume des investissements durables (ou des placements financiers responsables au sens large) se chiffre à 2,74 billions¹ de CHF¹, correspondant à une croissance de sept pour cent par rapport à l'année précédente. Les investissements durables ont atteint une valeur de 191,9 milliards de CHF, qui correspond au volume des fonds, mandats et produits structurés durables. Ce segment a progressé de 169 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce fort taux s'explique en partie par une plus grande couverture du marché et par l'adaptation de la méthodologie utilisée. Pour la première fois, le présent rapport prend en compte des investissements durables appartenant à des détenteurs d'actifs et gérés à l'interne. Néanmoins, même sans ces facteurs, on constate encore une progression conséquente.

PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

27 acteurs ont participé à la présente étude. Pour la première fois, cette étude a inclus quatre détenteurs d'actifs qui ont fourni des indications concernant leurs investissements gérés à l'interne. Ainsi, le nombre de participants a pu augmenter à nouveau en 2015. Tous les participants à l'enquête ayant autorisé la publication de leurs noms sont listés à la page 18.

GRAPHIQUE 1 : La part de marché des grands gestionnaires d'actifs en Suisse en 2015



*y compris l'ensemble des investissements gérés, gardés et administrés par responsAbility Investment SA.

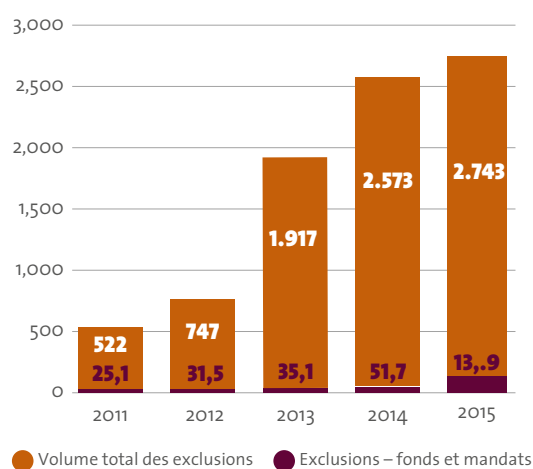
Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

Le graphique suivant montre la part du marché des plus grands gestionnaires d'actifs en Suisse à la date du 31/12/2015. Un des acteurs n'a pas donné son accord pour apparaître dans ce graphique et n'y est par conséquent pas représenté.

ASSET OVERLAYS

Par «asset overlays», on entend l'application de stratégies d'investissement durable à tout ou partie des actifs d'un gestionnaire d'actifs. Cette pratique comprend donc l'application des stratégies suivantes : exclusion, engagement, intégration ESG et d'exercice des droits de vote. Les volumes des stratégies d'investissement pour les fonds et mandats durables sont, au contraire, indiqués en fonction des produits concernés (voir graphique 4).

GRAPHIQUE 2 : Exclusions en Suisse (en milliards de CHF)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

¹ Pour connaître les valeurs en euros de toutes les données fournies dans le chapitre concernant le marché suisse, veuillez vous rendre à la fin de la présente publication, à la page page 19. La conversion de CHF en euros s'appuie sur le taux de change de la Banque nationale suisse à la date du 31/12/2015 (1 Euro = 1,0817 CHF).

Le volume de biens gérés concerné par les „asset overlays“ s'élève à environ 2,74 milliards de CHF en Suisse, dépassant ainsi, une fois de plus, le volume de l'année précédente. La plus grande part des asset overlays est constituée par les exclusions d'activités controversées. L'exclusion des armes à sous-munitions et des mines antipersonnelles reste la plus répandue (2,74 milliards de CHF), suivie par l'exclusion d'armes de destruction massive ou armes chimiques (ABC), pour un volume de presque 1,88 milliards de CHF. Par ailleurs, trois acteurs ont indiqué exclure les investissements dans les denrées alimentaires, ce qui équivaut à un volume de presque 100 milliards de CHF.

Outre les exclusions, les stratégies d'intégration ESG, d'exercice des droits de vote et d'engagement ont également été catégorisées en tant qu'«Asset Overlay», puisqu'elles ne dépendent pas du produit concerné.

La stratégie d'intégration ESG a été classée, pour le rapport de marché du FNG, selon les catégories suivantes (analogues à celles retenues par Eurosif) :

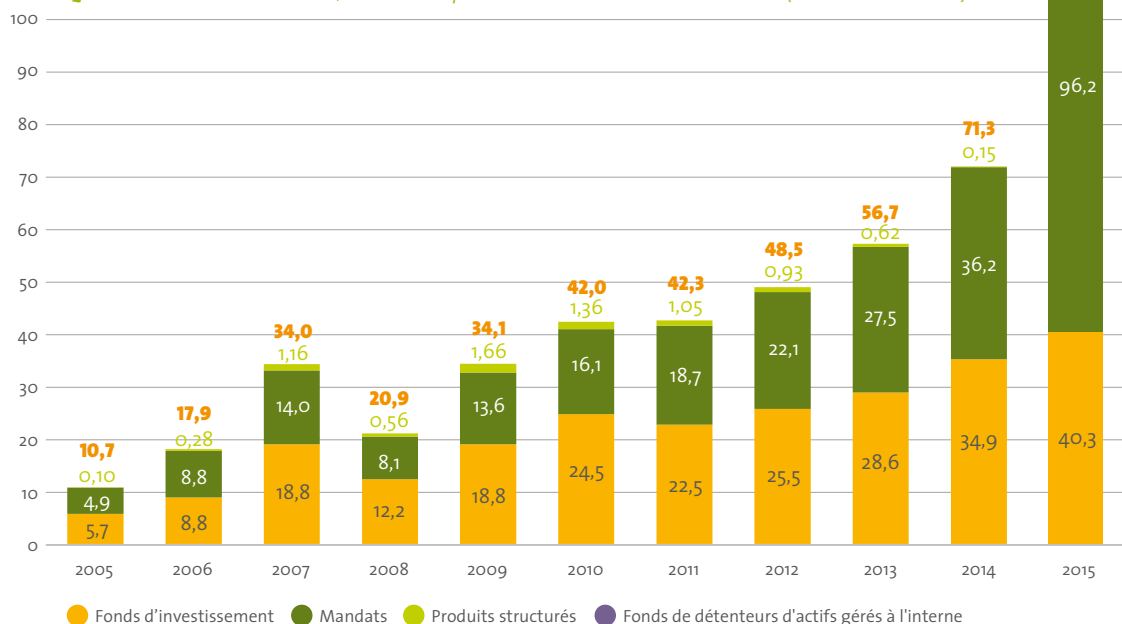
Catégorie 1 : intégration ESG non systématique (la recherche et l'analyse ESG est mise à disposition des gestionnaires d'actifs et des analystes).

Catégorie 2 : consignes d'investissement obligatoires, basées sur des évaluations/estimations financières provenant de recherches et analyses ESG.

Parmi les 258,9 milliards de CHF représentés par les «intégration overlays», 1 % (équivalent à 3,0 milliards de CHF) appartiennent à la première catégorie. Environ 99 pour cent (équivalent à 255,9 milliards de CHF) entrent leur place dans la catégorie deux; des règles d'investissement supplémentaires et obligatoires s'y appliquent. L'année précédente, le volume d'intégration relevé indépendamment des produits s'élevait à 177,4 milliards d'euros. On observe donc une croissance de 46 pour cent.

Concernant les stratégies d'engagement et d'exercice des droits de vote, indépendamment des produits concernés, on enregistre une baisse en 2015 par rapport à l'année précédente; les volumes de ces stratégies d'investissement s'élèvent à 71,1 milliards de CHF (en 2014 : 315,8 milliards de CHF) et 132,7 milliards de CHF (en 2014 : 353,6 milliards de CHF). Ce résultat ne doit néanmoins pas être interprété comme une baisse du marché : en effet, ce recul est lié au fait qu'un acteur important n'a pas livré de données dans cette catégorie pour cette année.

GRAPHIQUE 3 : Fonds d'investissement, mandats et produits structurés durables en Suisse (en milliards de CHF)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

FONDS D'INVESTISSEMENT ET MANDATS

En 2015, le marché de l'investissement durable a progressé de 169 pour cent en Suisse, pour atteindre 191,9 milliards de CHF. Cette croissance énorme s'explique par les trois raisons suivantes :

1. Pour la première fois, les investissements gérés à l'interne par de grands détenteurs d'actifs ont également été pris en compte lors du relevé des données.
2. Des gestionnaires d'actifs supplémentaires ont mis en place des investissements responsables ou ont pu être motivés à participer à cette enquête pour la première fois.
3. Chez les anciens participants à l'enquête, on a pu observer une croissance du marché à hauteur de 30 pour cent environ.

Ainsi, dans l'ensemble, le marché de l'investissement durable a connu une croissance impressionnante au cours de l'année 2015. Fin 2015, le taux de croissance annuel moyen, depuis le début de la collecte de données en 2005, s'élève à 33 pour cent. Sans la croissance exceptionnelle (participation de gestionnaires d'actifs supplémentaires et extension aux détenteurs d'actifs), le taux de croissance annuel, calculé sur plusieurs années, s'élèverait à 24 pour cent.

Les investissements durables gérés à l'interne par de grands détenteurs d'actifs équivalaient à plus de 55,2 milliards de CHF à la fin de l'année 2015. Les mandats durables s'élèvent à plus de 96,2 milliards de CHF, ce qui représente une croissance de 165 pour cent par rapport à l'année précédente. Les fonds d'investissement durables ont, eux aussi, progressé pour atteindre la somme de 40,3 milliards de CHF, soit une croissance de pas moins de 16 pour cent. Avec 225 millions de CHF, les produits structurés, quant à eux, continuent de mener une existence plutôt marginale; même si, pour la première fois depuis 2009, une nette augmentation de 53 pour cent a pu être enregistrée par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 1 : Investissements durables en Suisse entre 2014 et 2015 (en milliards de CHF)

ANNÉE	2014	2015	CHANGEMENT 2014 – 2015
Fonds	34,9	40,3	16%
Mandats	36,2	96,2	165%
Produit structuré	0,1	0,2	53%
Investissements gérés à l'interne par détenteurs	-	55,2	
TOTAL	71,2	191,9	169%

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

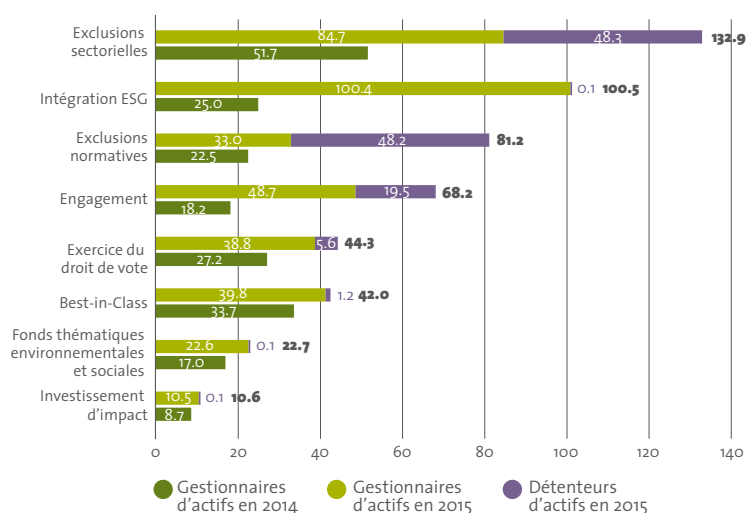
Les fonds et mandats durables ont connu un apport net de 5,3 milliards de CHF. Néanmoins, la portée de ce chiffre est limitée en raison du taux de réponse faible dans ce domaine. Les participants à l'enquête ont émis en 2015 douze nouveaux fonds durables, correspondant à un volume de presque 360 millions de CHF. Six autres fonds, correspondant à un volume de 2,6 milliards de CHF, ont été modifiés afin de devenir des durables. Au niveau des mandats durables, on a répertorié 15 nouveautés, soit un volume de 3,9 milliards de CHF. De plus, un acteur important a introduit un processus de durabilité pour des mandats déjà existants.

Le volume total du marché des fonds en Suisse s'élevait à 891 milliards de CHF à la date du 31/12/2015, ce qui correspond à une croissance de presque deux pour cent par rapport à l'année précédente.² Le marché des fonds durables a une nouvelle fois connu une croissance supérieure, à hauteur de 16 %. La part de fonds durables a ainsi augmenté de 0,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour atteindre à présent 4,5 pour cent.

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Le graphique 4 montre le volume des diverses stratégies d'investissement durable. Dû au fait que le volume correspondant aux détenteurs d'actifs ayant été pris en compte pour la première fois dans le présent rapport, ce volume est représenté séparément. Cette décision permet une comparaison directe avec les chiffres de l'année précédente.

GRAPHIQUE 4 : Stratégies d'investissement durable menées par des gestionnaires d'actifs et des détenteurs d'actifs suisses : 2014 et 2015 en comparaison (en milliards de CHF)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

² Cf. statistique sur le marché des fonds, publiée par l'association des gestionnaires de capitaux SFAMA et le SIX Swiss Exchange, disponible au lien suivant : <http://www.swissfunddata.ch/sfdpub/de/market/show/1050> (Accès testé le 29/03/2016).

De même qu'en 2014, la première place dans l'ensemble est occupée par les critères d'exclusion, avec un volume de 132,9 milliards de CHF. Ceci représente une hausse de 64 pour cent par rapport à l'année précédente (157 % en incluant les investissements des détenteurs d'actifs). Des taux de croissance nettement plus élevés ont été enregistrés au niveau des stratégies d'intégration ESG (croissance de plus de 300 pour cent) et d'engagement avec une augmentation de 167 pour cent (274 % en incluant les investissements des détenteurs d'actifs). Ainsi, la stratégie d'intégration a supplanté celle de best-in-class (+ 18 % ou + 25 %) en deuxième place. En 2015, toutes les stratégies d'investissement ont progressé en chiffres absolus, même sans prendre en compte les investissements des détenteurs d'actifs.

Les fonds thématiques de développement durable affichent une croissance à hauteur de 33 pour cent, augmentant ainsi pour la deuxième année consécutive. Les sujets importants de 2015 ont été l'eau, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'exploitation forestière. Les fonds aux thématiques multiples sont, eux aussi, répandus.

Avec une progression de 46 pour cent (260 % en incluant les investissements des détenteurs d'actifs) et un volume de 81,2 milliards de CHF, les exclusions normatives occupent dorénavant la troisième place en Suisse. Les normes les plus souvent utilisées sont le Global Compact de l'ONU (62,3 milliards de CHF), les normes fondamentales du travail produites par l'OIT (16,7 milliards de CHF) et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (6,5 milliards de CHF).

Des questions complémentaires d'ordre qualitatif, concernant la stratégie d'engagement relative au produit, ont permis de montrer que les thématiques suivantes se sont trouvées au centre du dialogue avec les entreprises au cours de l'année 2015 :

TABLEAU 2 : Le top trois des sujets ESG au centre du dialogue avec les entreprises

1.	La bonne gestion d'entreprise (Corporate Governance)
2.	Le changement climatique (risques, divulgation des émissions de CO ₂ , objectifs, stratégies, mesures)
3.	L'éthique commerciale

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

CRITÈRES D'EXCLUSION SECTORIELLE

TABLEAU 3 : Le top dix des critères d'exclusion aux entreprises en Suisse (en milliards de CHF)

1.	Énergie nucléaire	100,0
2.	Atteinte des droits de l'Homme	93,0
3.	Atteintes au droit du travail	65,1
4.	Corruption et incitation à la corruption	62,9
5.	Destruction de l'environnement	61,7
6.	Armes (commerce et production)	59,7
7.	Tabac	56,6
8.	Génie génétique (vert)	49,6
9.	Pornographie	46,8
10.	Jeux d'argent et de hasard	21,8

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

Le plus important critère d'exclusion sectorielle pour la Suisse en 2015 a été l'énergie nucléaire, avec un volume de 100 milliards de CHF. L'année précédente, les producteurs d'armes étaient encore la branche exclue numéro un. Néanmoins, tous les critères d'exclusion nommés dans le top dix ont gagné beaucoup de terrain, en valeurs absolues, par rapport à 2014.

En Suisse, des critères d'exclusion sont appliqués dans 69 pour cent de tous les fonds, mandats et capitaux propres. L'énergie nucléaire est exclue, au total, dans 52 pour cent des cas.

TABLEAU 4 : Le top cinq des critères d'exclusion appliqués aux États en Suisse (en milliards de CHF)

1.	Infraction aux traités de non prolifération des armes	7,8
2.	Corruption	7,6
3.	Énergie nucléaire	7,1
4.	Peine de mort	6,8
5.	Non ratification des conventions environnementales	3,3

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

Les critères d'exclusion appliqués aux États sont moins répandus en Suisse que les critères d'exclusion pour les entreprises. Ceci s'explique certainement aussi par le taux relativement bas d'investissements dans les obligations d'État. L'infraction aux traités de non-prolifération des armes constitue, en Suisse, un critère d'exclusion important pour les États. Ce critère concerne 7,8 milliards de CHF.

INVESTISSEMENT D'IMPACT

Parmi les 27 participants suisses à l'enquête, onze proposent des produits d'investissement d'impact. Leur volume atteint 10,6 milliards de CHF en 2015, soit une croissance de 22 pour cent par rapport à 2014.

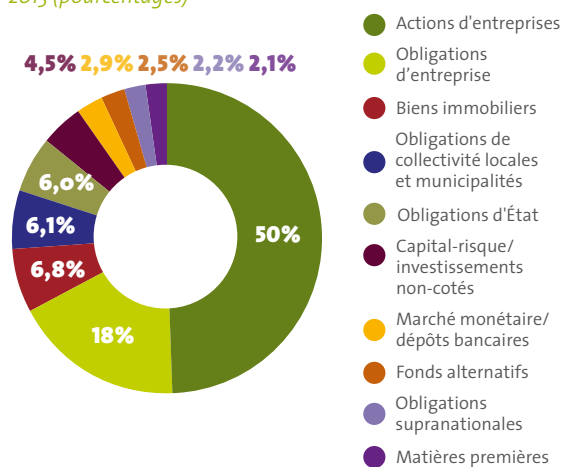
La plus grande part des investissements d'impact revient, cette année encore, aux produits de microfinance (73 %). Parmi les secteurs importants, on trouve également l'agriculture, le commerce équitable, l'éducation et le renforcement des marchés locaux.³

Selon les déclarations des onze participants à l'enquête, l'investissement d'impact est motivé avant tout par la recherche de rendements stables et de longue durée. À beaucoup plus faible dose, le soutien du développement durable et les opportunités financières occupent les places deux et trois. En matière d'obstacle principal à un engagement dans ce secteur, les onze acteurs ont évoqué des doutes concernant les risques et la performance, ainsi qu'un manque de produits et d'options adéquats. Les contraintes de capacité ont également été citées comme un obstacle supplémentaire.

ALLOCATION DES ACTIFS

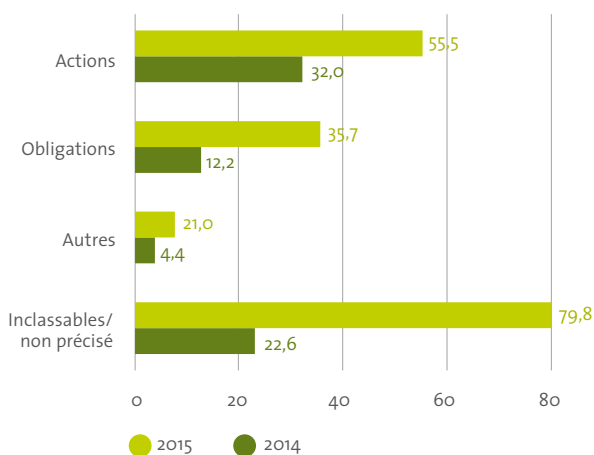
Voici la répartition dans les différentes classes d'actifs, qui s'appuie sur les volumes décrits à la page 19. Les actions restent la catégorie la plus appréciée, avec une part de 50 pour cent : même si, au total, cette classe d'actifs a perdu 16 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, une forte hausse a tout de même pu être observée en chiffres absolus. C'est le cas de toutes les classes d'actifs relevées en 2015. Les catégories des biens immobiliers et des obligations des collectivités locales et municipalités ont tout particulièrement progressé.

GRAPHIQUE 5 : Part des différentes classes d'actifs en Suisse en 2015 (pourcentages)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

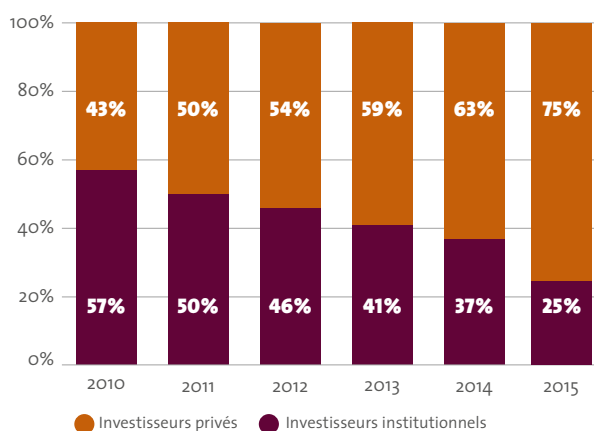
GRAPHIQUE 6 : Les différentes classes d'actifs en Suisse – 2014 et 2015 en comparaison (en milliards de CHF)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

INVESTISSEURS

GRAPHIQUE 7 : La répartition des types d'investisseurs en Suisse (en pourcentages)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

En 2015, les investisseurs institutionnels ont pu poursuivre leur progression. Le graphique 7 montre que la part du marché des investisseurs institutionnels n'a cessé d'augmenter d'année en année depuis 2010, jusqu'à atteindre un pic de 75 pour cent en 2015. La base de calcul tient compte des fonds, des mandats et des investissements gérés à l'interne par des détenteurs d'actifs.⁴

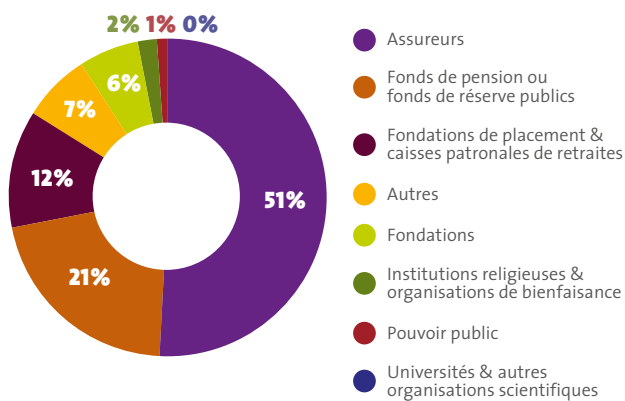
³ Pour plus d'informations concernant ce marché, veuillez vous référer à l'étude «Swiss Investments for a Better World», publiée par Swiss Sustainable Finance en avril 2016.

⁴ Ces données se fondent sur des déclarations concernant des actifs à hauteur de 93,9 milliards de CHF (pas d'indication pour 51 %).



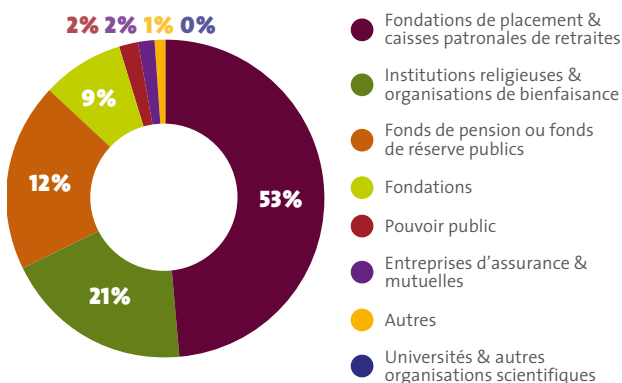
En raison de l'élargissement de la base de données, la structure des divers investisseurs institutionnels en Suisse s'est trouvée, elle aussi, modifiée. Le groupe le plus important est à présent constitué par les entreprises d'assurance, suivies des fonds de pension ou fonds de réserve publics, puis des fondations de placement et caisses patronales de retraites.⁵

GRAPHIQUE 8 : Types d'investisseurs institutionnels en Suisse en 2015 (selon le volume d'actifs durables)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

GRAPHIQUE 9 : Types d'investisseurs institutionnels en Suisse en 2014 (selon le volume d'actifs durables)



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

QUESTIONS QUALITATIVES : STRATÉGIES CLIMATIQUES, TENDANCES DU MARCHÉ ET FACTEURS CLÉS

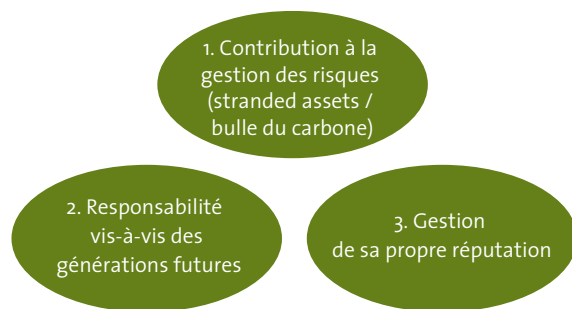
Dans le cadre du rapport de marché de FNG, des données qualitatives ont également été collectées concernant les stratégies climatiques, les tendances du marché, ainsi que les facteurs clés pour poursuivre le développement de l'investissement durable.

18 participants suisses sur 27 ont fourni des réponses à des questions qualitatives concernant les stratégies climatiques. Au total, dix d'entre eux misent principalement sur le désinvestissement. Deux autres acteurs suisses ont indiqué avoir l'intention d'introduire, cette année encore, une stratégie de désinvestissement.

Dix participants à l'enquête ont également déclaré qu'ils incluaient déjà la protection du climat dans des activités d'engagement; et qu'ils luttent effectivement contre le changement climatique au moyen d'investissements „verts“. Un acteur a indiqué avoir l'intention de renforcer ses activités d'engagement dans le secteur du climat et des investissements verts au cours de l'année 2016.

En Suisse aussi, la mesure de l'empreinte carbone des investissements semble devenir un sujet de plus en plus important. Sept participants à l'enquête ont déjà pris des mesures dans cette direction et quatre autres en ont l'intention pour l'année 2016.

GRAPHIQUE 10 : Moteurs principaux des stratégies climatiques pour les gestionnaires d'actifs en Suisse



Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

⁵ Ces données se fondent sur des déclarations concernant des actifs à hauteur de 61,3 milliards de CHF.



Les acteurs suisses considèrent leurs stratégies climatiques avant tout comme une contribution à la gestion des risques, eu égard aux débats sur la bulle du carbone et les «stranded assets». La responsabilité vis-à-vis des futures générations constitue également un motif central, suivie de la gestion de sa propre réputation, en troisième place.

Lorsqu'on leur demande quels sont les principaux obstacles à la mesure ou l'estimation du risque climatique d'un investissement, ou de son impact sur le climat, la plupart des acteurs évoque le grand défi posé par la faible disponibilité des données. D'une part, elles ne sont pas disponibles pour tous les produits et toutes les entreprises concernés; de l'autre, il est difficilement possible de comparer différents prestataires. L'un des plus grands défis consisterait en particulier à obtenir une méthodologie homogène concernant les données des émissions indirectes des entreprises (Scope 3)

Les participants à l'enquête accueilleraient avec soulagement l'introduction d'une standardisation supplémentaire et d'une uniformisation des mesures concernant l'impact climatique. De même, une tarification réaliste du carbone et un cadre réglementaire solide sont autant d'éléments qui seraient positivement considérés.

Dans le domaine des tendances du marché et des facteurs clés, 21 participants ont répondu à des questions portant sur les principaux motifs et obstacles caractérisant leurs stratégies d'investissement durable, ainsi que sur les moteurs essentiels du marché.

Les Tableaux suivants résument les résultats.

TABLEAU 5 : Les moteurs principaux des stratégies d'investissement

1.	Recherche de rendements stables et longue durée
2.	Responsabilité vis-à-vis du client/ responsabilité fiduciaire
3.	Gestion des risques

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

TABLEAU 6 : Les obstacles principaux aux stratégies d'investissement

1.	Doutes concernant la performance
2.	Manque de produits/options
3.	Manque de conseils/expertise qualifiée

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

Aux yeux de la clientèle, les stratégies d'investissement durable les plus importantes sont, selon les indications des participants à l'enquête, l'intégration, les critères d'exclusion et le best-in-class.



En 2015, comme les années précédentes, les participants de Suisse considèrent les investissements institutionnels comme le facteur clé central pour une poursuite de la croissance du marché. Le changement principal, par rapport à l'année précédente, est la perte d'importance des investisseurs privés, qui passent de la deuxième à la quatrième place.

TABLEAU 7 : Facteurs clés pour le développement marché de l'investissement durable, par ordre

1.	Demande d'investisseurs institutionnels
2.	Modification des conditions légales
3.	Pression extérieure (ONG, médias, syndicats)
4.	Demande d'investisseurs privés
5.	Notion de responsabilité fiduciaire
6.	Initiatives internationales (ex. UN PRI)
7.	Principe de l'importance relative en comptabilité

Données : Forum Nachhaltige Geldanlagen/Swiss Sustainable Finance

BANQUES SPÉCIALISÉES DANS L'INVESTISSEMENT DURABLE

Deux banques suisses ont été classées dans la catégorie des banques éthiques spécialisées dans l'investissement durable : il s'agit de la Banque Alternative Suisse et de la Freie Gemeinschaftsbank. Fin 2015, ces deux établissements gèrent des dépôts de clients à hauteur de 1,7 milliards de CHF au total, ce qui correspond à peu près aux chiffres de l'année précédente. Ces banques éthiques se distinguent par le fait que la notion de durabilité est ancrée dans leur activité principale.

RÉSUMÉ

Le marché de l'investissement durable en Suisse s'est développé de manière particulièrement dynamique au cours de cette année. Ceci s'explique en partie par la prise en compte, pour la première fois, des investissements gérés à l'interne par des détenteurs d'actifs; et en partie par l'ajout de nouveaux participants à l'enquête, issus du secteur de la gestion d'actifs. Néanmoins, même sans l'intervention de ces deux facteurs, on observe en 2015 une croissance qui dépasse la moyenne du marché : les fonds durables ont davantage progressé que leurs pendants conventionnels. Ainsi, ils représentent aujourd'hui plus de 4,5 pour cent du marché des fonds.

PREMIÈRE ÉTUDE DES RISQUES LIÉS AU CARBONE SUR LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

Préalablement aux négociations climatiques de Paris, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) a publié une étude au sujet des risques liés au carbone sur la place financière suisse. Cette étude contient une analyse des plus grands fonds en actions et caisses de pension de Suisse, axée avant tout sur les risques de l'investissement dans les combustibles fossiles.

L'étude montre quelles conséquences les régulations de la politique climatique peuvent avoir pour les investisseurs : les entreprises à forte émission de gaz à effet de serre et les entreprises appartenant aux secteurs des énergies fossiles pourraient perdre de leur valeur à l'avenir, lorsque les émissions mondiales seront limitées dans le cadre de l'objectif des 2°C. L'étude montre bien la dimension de ce risque : les branches de l'approvisionnement en énergie traditionnelle, du pétrole et du gaz ainsi que de l'industrie ont été à l'origine, en règle générale, de bien plus de 50 pour cent de toutes les émissions de CO₂ financées. Et pourtant, toutes branches ensemble, elles ne représentaient qu'une part de huit à maximum 15 pour cent de la valeur totale des portefeuilles.

Dans le cadre de l'étude, 80 pour cent du marché total des fonds en actions a été analysé, soit un volume de 280 milliards de CHF, ainsi que les mandats d'actions internationales d'onze des 25 plus grandes caisses de pension. Le calcul s'appuie sur le concept des émissions de gaz à effet de serre financées, selon lequel les effets sont attribués en fonction de la part détenue dans l'entreprise.

LE MARCHÉ DES FONDS EN ACTIONS PROVOQUE DES ÉMISSIONS À HAUTEUR DE CELLES ENREGISTRÉES EN SUISSE

À l'heure actuelle, le marché suisse des fonds en actions finance l'émission de plus de 52,2 millions d'équivalents CO₂ (eqCO₂) à l'étranger. Ceci correspond à peu près à la valeur des émissions de CO₂ en Suisse en 2013. Si l'on prend en considération les caisses de pension et leurs actions internationales, on obtient des émissions à hauteur d'environ 25 millions d'eqCO₂ ou 6,4 tonnes par personne assurée.

Si, par le biais des mesures de lutte contre le changement climatique, un prix général est introduit pour les émissions de CO₂, des risques pourraient en découler pour les investisseurs. Selon le scénario choisi pour le prix des émissions de CO₂, les coûts encourus par le marché suisse des fonds en actions pourraient être compris entre un et 29,2 milliards de francs; la valeur supérieure correspondant à environ 4,6 pour cent du produit intérieur brut de la Suisse.

RECOMMANDATIONS AUX INVESTISSEURS

L'étude fournit également des recommandations concrètes : ainsi, elle suggère aux investisseurs de mesurer systématiquement leurs placements, de les soumettre à des tests de résistance (stress tests) et de rendre public leurs incidences sur le climat. Dans l'ensemble, ceci correspond à un engagement dans des initiatives volontaires et internationales en matière de transparence, telles que le «Montréal Carbon Pledge». Dans le cadre de cet accord, plus de 120 investisseurs se sont d'ores et déjà engagés à mesurer et publier chaque année l'«empreinte carbonique» de leurs placements. De plus, l'OFEV recommande également aux investisseurs d'intégrer des stratégies d'amélioration du climat à leurs décisions et de se fixer des objectifs. On y évoque autant le désinvestissement que les interactions ciblées via une stratégie d'engagement, ou encore l'exercice du droit de vote dans les entreprises au fort impact climatique. De plus, les investisseurs devraient vérifier l'existence d'options alternatives ne nuisant pas au climat : par exemple la mutation vers des entreprises du même secteur au moindre impact climatique, ou l'investissement dans des indices low carbon.

MESURES POLITIQUES DE SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS

L'étude renvoie par ailleurs aux mesures prises par d'autres États. La France, par exemple, a déjà entamé une démarche législative : en vue d'atteindre ses objectifs climatiques nationaux, la Grande Nation a introduit des directives de divulgation des informations relatives au climat pour toutes les entreprises cotées en bourse, les banques et les grands investisseurs institutionnels. En vertu de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les investisseurs sont incités à la transparence concernant leur comportement en matière de risques climatiques, ainsi que leur contribution à l'effort international pour la restriction du changement climatique. Au vu de cet environnement dynamique et des résultats impressionnants de l'étude de l'OFEV, les gestionnaires d'actifs et investisseurs suisses devraient se pencher sur la mesure et la gestion des risques liés au CO₂.

INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT LIÉS AU CLIMAT

Le changement climatique est un phénomène qui affecte inégalement les différentes régions du monde. Certes, les pays en développement et les nouveaux pays industriels ont jusqu'à présent nettement moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre que les pays industrialisés. Pourtant, ce sont ces pays qui seront probablement les plus touchés par le changement climatique. On conçoit donc aisément que les thématiques liées au climat jouent un rôle de plus en plus important pour les investissements dans des pays en développement ou des nouveaux pays industriels.

Ceci concerne, d'une part, les placements dans des sociétés cotées en bourse. Lors de l'analyse d'un fonds durable dans des nouveaux pays industriels, les thématiques du climat sont, d'ordinaire, également prises en compte. On vérifie, par exemple, si une entreprise comptabilise ses émissions de CO₂ et si elle se fixe des objectifs de réduction. Les risques climatiques sont également considérés dans le cas de fonds de développement durable propres à un pays, comme par exemple un fonds durable géré par une société suisse qui investit dans des entreprises vietnamiennes. Les gestionnaires de fonds concernés mènent un dialogue actif avec les entreprises sur des questions relatives au développement durable, et discutent également les risques climatiques.

Il est par ailleurs important d'augmenter les investissements directs dans des projets et entreprises appartenant à des pays en développement et nouveaux pays industriels. Ceci permet non seulement de réduire les émissions nuisibles au climat, mais également d'augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique dans les pays bénéficiaires. Une étude récemment publiée par Swiss Sustainable Finance, au sujet des investissements pour le développement suisses, a permis d'examiner leur structure en détail. Cette étude a conclu que la plus grande part des investissements pour le développement continue d'affluer dans le secteur de la microfinance. Le deuxième secteur le plus important est néanmoins celui de l'énergie, avec 6,1 pour cent. D'une part, ce secteur joue un rôle de plus en plus important avec des produits largement diversifiés; certains investissements pour le développement ne misent cependant que sur cette thématique, comme l'illustrent les deux exemples ci-après.

Le premier exemple est un fonds axé sur le climat, lancé par l'Office fédéral allemand de l'environnement et la banque de développement KfW, et soutenu par de nombreuses autres banques de développement. Le fonds refinance en première ligne des institutions financières locales qui investissent elles-mêmes dans des projets appartenant aux secteurs des énergies renouvelables et du rendement énergétique, offrant une réduction des émissions CO₂ de plus de 20 pour cent. Cependant, le fonds investit aussi directement dans ce type de projets. Par conséquent, les décisions en matière de placement doivent permettre autant une nette réduction des émissions de CO₂, qu'un taux de rendement approprié. Ce fonds est géré par un spécialiste suisse des investissements pour le développement; parmi ses investisseurs se trouve une caisse de pension allemande. Ce fonds constitue donc un bon exemple de réussite en matière de «partenariat public-privé».

Le second exemple, qui cible plutôt une adaptation renforcée, est un autre fonds de la banque de développement allemande KfW, qui finance des assurances climatiques dans des pays en développement. Les assurances climatiques protègent en particulier les petits exploitants agricoles et petites entreprises contre les conséquences de phénomènes météorologiques extrêmes. Ce produit est géré par un gestionnaire suisse spécialisé dans les investissements pour le développement et fonctionne selon le principe suivant : les investissements se font dans des institutions et des initiatives qui favorisent la propagation d'assurances climatiques. Ceci inclut des sociétés d'assurance locales, des institutions de microfinance qui servent de canal de distribution, des opérateurs de réseau mobile proposant des assurances de ce type, ainsi que d'autres prestataires dans la chaîne de valeur. Ce fonds a la particularité d'instaurer un mécanisme de support technique, c'est-à-dire un organe spécifique qui aide les bénéficiaires de crédits à développer des produits adaptés et à mettre en place les processus et institutions nécessaires.

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, les pays industrialisés se sont engagés à investir chaque année 100 milliards de dollars (USD) dans des mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud. Cette promesse va permettre une croissance remarquable dans le secteur des investissements axés sur le climat. Un rôle central sera tenu par les partenariats public-privé, consistant en un partenariat étroit entre des banques de développement publiques, des prestataires privés et des investisseurs institutionnels.

NOUS REMERCIONS CORDIALEMENT NOS SPONSORS ET PARTENAIRES :

Sponsors Or



Sponsors Argent



Partenaires



PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

- ACATIS Fair Value Investment AG
- Bank J. Safra Sarasin
- Basellandschaftliche Kantonalbank
- BlueOrchard Finance Ltd
- Credit Suisse AG
- de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A.
- Die Mobiliar
- Ethos Services SA
- Fundo SA
- Hauck & Aufhäuser (Schweiz) AG
- Julius Baer
- LGT Capital Partners
- Nest Sammelstiftung
- Obviam AG
- Partners for Sustainability AG
- Pictet Asset Management
- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- responsAbility Investments AG
- RobecoSAM AG
- suva
- Swisscanto Invest/Zürcher Kantonalbank
- Symbiotics SA
- UBS
- Vescore
- Vontobel Holding AG

MARCHÉ SUISSE DE L'INVESTISSEMENT DURABLE

MILLIONS CHF / EURO	2014		2015	
Fonds	34,893 CHF	29,016 €	40,325 CHF	37,279 €
Mandats	36,244 CHF	30,140 €	96,154 CHF	88,892 €
Produits structurés	147 CHF	122 €	225 CHF	208 €
Capitaux propres de détenteurs d'actifs	–	–	55,236 CHF	51,064 €
Total	71,284 CHF	59,278 €	191,940 CHF	177,443 €
Dépôts de clients de banques éthiques spécialisées	1,709 CHF	1,421 €	1,712 CHF	1,583 €
ASSET OVERLAYS				
Exclusion sectorielle	2,572,951 CHF	2,139,615 €	2,743,206 CHF	2,536,014 €
Intégration	177,367 CHF	147,495 €	258,892 CHF	239,338 €
Engagement actionnarial/dialogue avec les entreprises	315,825 CHF	262,634 €	71,092 CHF	65,722 €
Exercice des droits de vote	353,587 CHF	294,036 €	132,665 CHF	122,645 €
STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT DURABLE				
Exclusion sectorielle	51,656 CHF	42,956 €	132,949 CHF	122,907 €
Best-in-class	33,686 CHF	28,013 €	42,041 CHF	38,866 €
Intégration	24,995 CHF	20,785 €	100,464 CHF	92,876 €
Exclusion normative	22,547 CHF	18,750 €	81,183 CHF	75,051 €
Exercice des droits de vote	27,153 CHF	22,580 €	44,342 CHF	40,993 €
Engagement actionnarial/dialogue avec les entreprises	18,246 CHF	15,173 €	68,158 CHF	63,010 €
Investissements thématiques environnementales ou sociales	17,017 CHF	14,151 €	22,734 CHF	21,017 €
Investissement d'impact	8,729 CHF	7,259 €	10,620 CHF	9,818 €
CLASSES D'ACTIFS				
Actions	32,037 CHF	26,641 €	55,529 CHF	51,335 €
Obligations d'entreprise	8,636 CHF	7,182 €	19,702 CHF	18,214 €
Obligations d'État	3,337 CHF	2,775 €	6,693 CHF	6,187 €
Capital-risque/investissements directs	2,406 CHF	2,001 €	5,039 CHF	4,658 €
Biens immobiliers/propriétés foncières	804 CHF	669 €	7,610 CHF	7,035 €
Marché monétaire/dépôts bancaires	733 CHF	610 €	3,205 CHF	2,963 €
Fonds spéculatifs	463 CHF	385 €	2,355 CHF	2,177 €
Obligations communales ou locales	141 CHF	117 €	2,481 CHF	2,294 €
Obligations supranationales	130 CHF	108 €	2,749 CHF	2,541 €
Matières premières	21 CHF	17 €	6,798 CHF	6,285 €
Total	48,708 CHF	40,505 €	112,161 CHF	103,689 €
<i>Non spécifié</i>	22,576 CHF	18,773 €	79,779 CHF	73,753 €
TYPES D'INVESTISSEURS		<i>in per cent</i>	<i>in per cent</i>	
Institutionnels	36,449 CHF	63%	69,978 CHF	75%
Privés	21,868 CHF	37%	23,345 CHF	25%
Total	58,317 CHF	100%	93,323 CHF	100%
<i>Non spécifié</i>	12,967 CHF	18%	98,617 CHF	51%

